



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 MARS 2016

DELIBERATION N° : 20160319_01

**OBJET : RAPPORT
D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES
2016**

NOTA : Le Député-Maire certifie que le
compte rendu de cette délibération a été
affiché à la porte de la Mairie, le :
01 AVR. 2016

Nombre des conseillers en exercice :
39

Présents : 32
Procuration : 3
Votants : 35
Abstention : 3
Exprimés : 32

L'an deux mille seize, le dix-neuf mars à dix heures quinze minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Patrick LEBRETON

LEBRETON Patrick - LANDRY Christian - BAUSSILLON Inelda
MUSSARD Harry - MUSSARD Rose Andrée - VIENNE Axel
BATIFOULIER Jocelyne - YEBO Henri Claude - LEBRETON
Blanche - LEBON Jean Daniel - LEJOYEUX Marie Andrée -
MOREL Harry Claude - GERARD Gilberte - LEBON Guy -
KERBIDI Gérald - JAVELLE Blanche Reine - GRONDIN Jean
Marie - HOAREAU Claudette - NAZE Jean Denis - HUET Henri
Claude - COURTOIS Lucette - ETHEVE Corine - D'JAFFAR
M'ZE Mohamed - BOYER Julie - PAYET Yannis - GEORGET
Marilyne - HOAREAU Sylvain - GUEZELLO Alin - FONTAINE
Olivier - FRANCOMME Brigitte - RIVIERE François - MALET
Harry

Représentés

VIENNE Raymonde représentée par JAVELLE Blanche Reine
LEBON Marie Jo représentée par Harry MUSSARD
HUET Marie Josée représentée par Blanche LEBRETON

Absents

HOAREAU Jeannick - ASSATI Marie Pierre - PAYET Priscilla -
GUEZELLO Rosemay

L'élu délégué
Christian LANDRY



Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.
Monsieur Guy LEBON, 13ème adjoint, a été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.



Séance du 19 mars 2016

Envoyé en préfecture le 01/04/2016

Reçu en préfecture le 01/04/2016

Affiché le

20160319_01-DCM20160319_01-DE

DÉLIBÉRATION N° : 20160319_01

OBJET :

**RAPPORT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES 2016**

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Le Député-Maire expose :

La loi NOTRe a modifié la forme et le contenu du débat d'orientations budgétaires. Désormais, le Maire doit présenter un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat, dont il est pris acte par délibération.

De plus, dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il sera transmis également au Président de l'établissement public de coopération intercommunale.

A l'heure du débat d'orientations budgétaires préalable à la préparation du budget 2016, nous nous orientons vers une baisse de nos recettes réelles de fonctionnement. Cette situation nous impose une grande rigueur sur nos dépenses, qu'il convient de contenir voire de diminuer pour certaines. L'équilibre du budget est un exercice difficile, aussi de nombreux risques pèsent autant sur nos recettes que sur nos dépenses à court et moyen terme.

Le présent rapport présente le contexte économique et financier (I), l'évolution de la situation financière de notre commune (II), la présentation des effectifs communaux (III), l'évolution et les caractéristiques de la dette communale (IV), ainsi que les grandes orientations budgétaires 2016 (V).

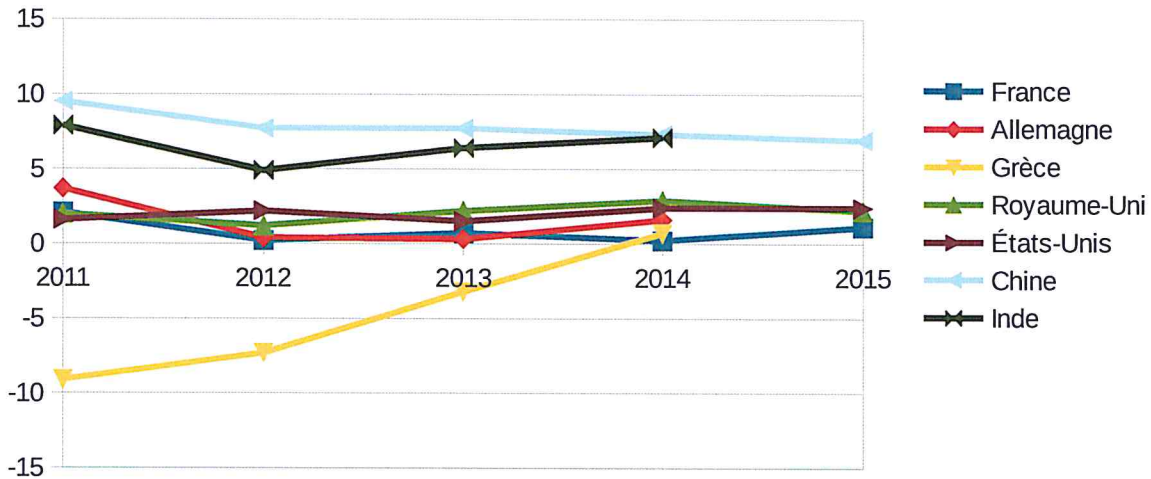
I) Le contexte économique et financier

1°) L'économie dans le monde et en Europe

L'économie mondiale a tendance à ralentir globalement. Aussi, la baisse du cours du pétrole et le ralentissement des économies des pays émergents risquent de peser sur la croissance mondiale en 2016 et au-delà.

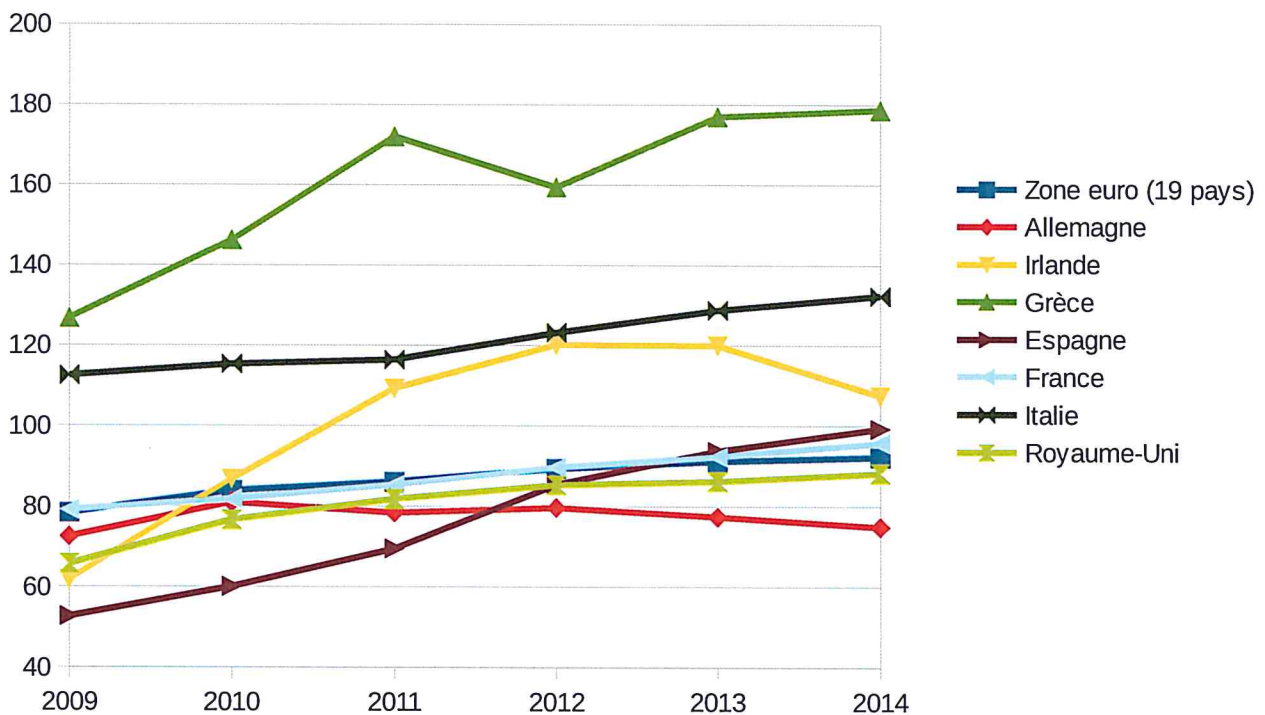
Le graphique ci-dessous présentant l'évolution comparée des taux de croissance entre différents pays, nous montre une stagnation de la croissance de la Chine. La croissance des pays européens, bien que positive, reste faible.

Taux de croissance du PIB en % (source OCDE)

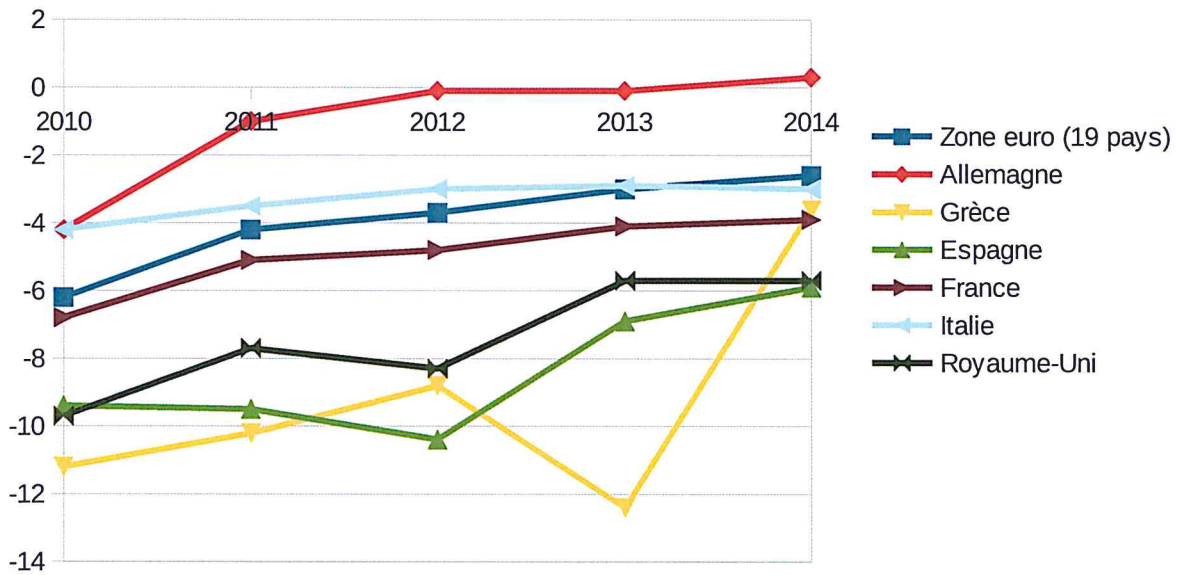


La dette publique est passée de 78,3 à 92,1 % du PIB en France entre 2009 et 2014. Nous observons un ralentissement de cette dette publique à l'échelle européenne.

Dette publique en % du PIB (source eurostat)

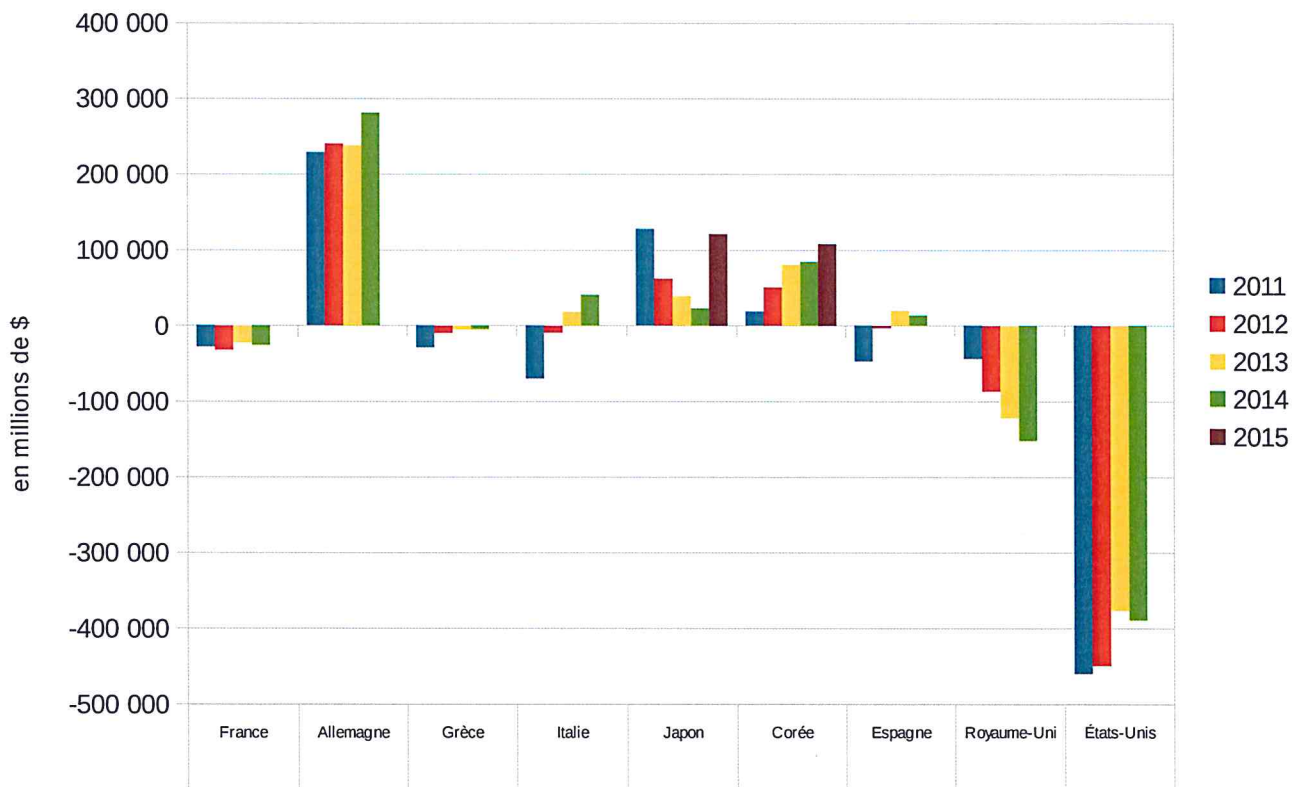


Déficit public en % du PIB (source Eurostat)



Les déficits publics ont tendance à diminuer, mais moins rapidement que prévu. Le déficit de la France de 6,8 % du PIB en 2010 est passé à 3,9 % en 2014. Mais notre pays connaît toujours une dette et un déficit supérieurs aux critères européens.

Solde balance des transactions courantes (source OCDE)



La France connaît un solde de transactions courantes négatif stable entre 2011 et 2015. Certains pays connaissent une inversion de tendance passant d'un solde négatif à positif en Europe, l'Italie et l'Espagne, tandis que l'Allemagne améliore son excédent sur la période.

2°) Le contexte économique et social à la Réunion

Les dernières publications de l'IEDOM et de l'INSEE apportent un éclairage sur l'évolution de la situation économique et sociale de notre île.

La croissance :

En 2014, la croissance réunionnaise rebondit à + 3,1 % après 2 années atones (+ 0,7 % en 2012 et 2013).

Le chômage :

Le nombre de chômeurs (demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A) qui était d'environ 80 000 au 1^{er} trimestre 2007 est passé à plus 134 610 en novembre 2015.

Les effectifs du BTP qui étaient d'environ 24 000 en 2008 sont évalués à un peu plus de 16 811 en novembre 2015, après être avoir atteint un minimum de 15 300 en 2013. Nous observons donc une amélioration sur ce secteur.

La consommation des ménages :

Les ventes trimestrielles de véhicules de tourisme neufs qui étaient de l'ordre de 6 000 véhicules en 2007 et 2008, atteignaient les 5 100 véhicules en 2014 et ont été de 5 500 en 2015. Ici également, la tendance est positive, même si les niveaux d'avant crise ne sont pas retrouvés.

Le nombre de dossiers déposés à la commission de surendettement qui était inférieur à 200 par trimestre en 2008, est maintenant supérieur à 300 depuis 2014.

Autres indicateurs :

Le secteur du tourisme connaît un léger rebond en 2015. En effet, le trafic passager aéroportuaire est passé de 171 000 en 2014 à 177 000 en moyenne par mois.

Le nombre de nuitées hôtelières est quant à lui passé de 230 000 en 2014, à 247 000 par trimestre en moyenne.

3°) Le contexte économique et social à Saint-Joseph :

Démographie :

La population de la commune a connu une forte augmentation depuis les années 90.

	1967	1974	1982	1990	1999	2007	2012
Population	22361	23653	23307	25630	30293	34602	37069
Densité moyenne (hab/km ²)	125,3	132,5	130,6	143,6	169,7	193,8	207,7

Source : INSEE

Les projections nous amènent à une fourchette de population comprise entre 43 000 et 46 000 habitants en 2025 sur la commune. Ceci correspond à une augmentation de population comprise entre 5 500 à 8 500 habitants.

Evolution de la population des scolaires (primaire) :

L'évolution du nombre d'élèves en classe de primaire (compétence de la commune) évolue de façon contrastée. Ainsi, la commune comptait 5 005 élèves pour l'année scolaire 2004-2005, et a connu une augmentation du nombre d'élèves atteignant un pic de 5 322 lors de l'année 2010-2011. Depuis, nous observons une décrue continue du nombre d'élèves qui atteint 5 092 élèves au titre de l'année scolaire 2015-2016.

En revanche, le nombre de classes ouvertes dans les écoles a connu une progression continue passant de 206 (année scolaire 2004-2005) à 215 (année scolaire 2015-2016).

Enfin, notons que ces tendances ne sont pas les mêmes dans le temps d'une école à l'autre, obligeant les services communaux à adapter la capacité d'accueil des équipements scolaires chaque année.

Le tableau ci-dessous présente par école le nombre d'élèves minimum et maximum observé entre 2004 et 2016. Vous noterez les écarts très importants sur certaines écoles :

ECOLES	Mini	Maxi
BAS DE JEAN PETIT	129	227
BÉZAVES	78	109
BUTOR	222	316
CAROSSE	117	197
CENTRE	380	467
CRÊTE I	53	67
CRÊTE II	170	189
GOYAVES	231	291
GRAND COUDE	61	97
GRAND GALET	42	54
JACQUES	242	299
JEAN PETIT	343	385
LANGEVIN	239	293
LENEPVEU	243	439
LIANES	190	218
MATOUTA	33	58
PARC-À-MOUTON	112	144
PASSERELLE	34	61
PLAINE DES GRÈGUES	226	284
VINCENDO	344	459
PRIVÉE SAINTE-ANNE	197	237
MATERNELLE DU CENTRE	184	232
MATERNELLE DES JACQUES	140	181
MATERNELLE LANGEVIN	151	203
MATERNELLE VINCENDO	146	265
MATERNELLE MME CARLO	157	212
TOTAL	5005	5322

Économie :

Le nombre d'entreprises enregistrées au registre des commerces et des sociétés ainsi qu'au répertoire des métiers a connu une baisse en 2010 en pleine crise. Depuis, nous notons une progression constante de ce nombre sur notre territoire, le montant de 2015 étant supérieur aux chiffres d'avant crise.

	Au 31/12/2007	Au 31/12/2008	Au 31/12/2009	Au 31/12/2010	Au 31/12/2011	Au 31/12/2012	Affiché le 31/12/2013	Au 31/12/2014	Au 31/12/2015
Registre des Commerces et des Sociétés	781	859	889	786	775	756	759	767	825
Répertoire des Métiers	542	565	571	600	623	646	653	669	685
Total	1323	1424	1460	1386	1398	1402	1412	1436	1510

Source : Direction du Développement économique et Agricole

S'agissant de l'emploi, nous pouvons noter une forte hausse du nombre d'emplois sur la commune entre 2007 et 2012. Le nombre d'actifs ayant un emploi et résidant sur la commune a également fortement progressé, comme le montre le tableau ci-dessous :

Emploi et activité	2007	2012
Nombre d'emplois dans la zone	6773	7258
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	8189	8957
Indicateur de concentration d'emploi	82,7	81
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	52,6	57,6

Source : INSEE

Le tableau ci-après présente l'évolution de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle entre 2007 et 2012(en % du total). Ainsi, la part des agriculteurs, des cadres et professions intellectuelles supérieures et des ouvriers a diminué dans le total sur la période tandis que celle des artisans, commerçants, chefs d'entreprises, des professions intermédiaires et des employés augmentait.

	2007	2012
Agriculteurs exploitants	7.8	7.4
Artisans. Commerçants. chefs entreprise	8.1	9.6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8.3	8.1
Professions intermédiaires	18.9	19.3
Employés	34.6	35.4
Ouvriers	22.2	20.2

Source INSEE

S'agissant du niveau de formation de la population saint-joséphoise, nous pouvons noter une forte diminution de la part des non diplômés entre 2007 et 2012 et une progression de la part des CAP ou BEP, baccalauréat et diplôme de l'enseignement supérieur.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus :

	2007	2012
Aucun diplôme	57.0	51.6
Certificat d'études primaires	2.7	2.5
BEPC. brevet des collèges	5.0	5.0
CAP ou BEP	17.9	19.0
Baccalauréat ou brevet professionnel	9.4	12.3
Diplôme de l'enseignement supérieur court	4.1	5.2
Diplôme de l'enseignement supérieur long	3.8	4.4

II) L'évolution de la situation financière de notre commune

Nous débattons des orientations budgétaires 2016, et l'exercice comptable de 2015 est clôturé, même si le compte administratif n'est pas encore arrêté.

Nous sommes donc en mesure de présenter une analyse de la situation financière et de son évolution en 2015.

Un plan important de réduction des dépenses est en cours depuis 2015, et nous constatons qu'il a porté ses fruits.

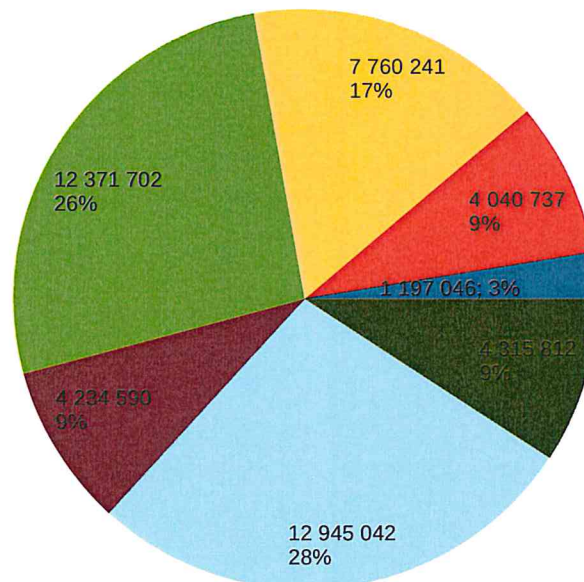
1°) En section de Fonctionnement

- Les recettes

En 2015, la structure de nos recettes de fonctionnement se compose principalement du produit de l'Octroi de Mer (27,99%), de la fiscalité directe et ses compensations (29,29%), de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) (17,56%).

La tendance est à la baisse de la part de la DGF et à la progression de la fiscalité sous l'effet de l'évolution des bases fiscales.

Structure des Recettes Réelles de Fonctionnement en 2015



■ Produit du domaine ■ Recettes emplois aidés ■ D.G.F ■ Octroi de mer
 ■ Taxes sur les carburants ■ Produit de la fiscalité directe et compensations ■ Autres recettes

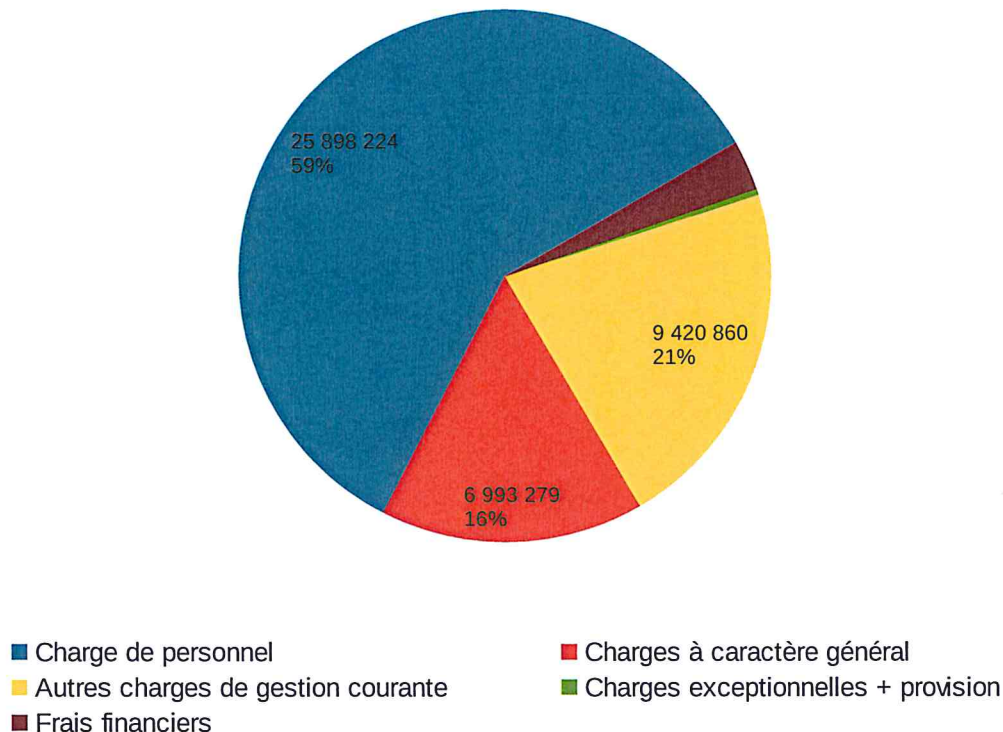
Globalement, nos recettes réelles de fonctionnement ont évolué de + 3,46 % en 2015, soit une progression supérieure à celle de 2014 (2,3%).

- **Les dépenses**

Les dépenses réelles de fonctionnement se composent principalement :

- des charges de personnel (59,10%),
- des charges à caractère général (16,13%),
- des autres charges de gestion courante (21,72%).

Structure des Dépenses Réelles de Fonctionnement en 2015



Les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué de 3,49 % en 2015, sous l'effet de notre plan d'économies.

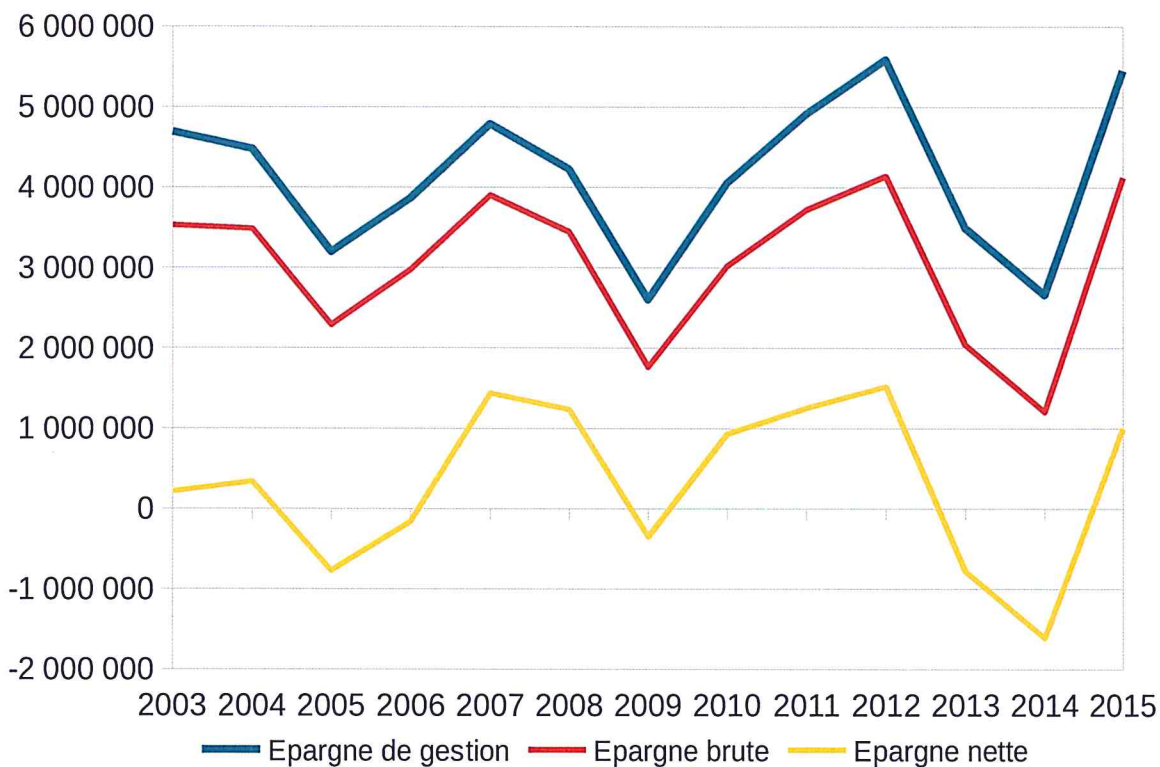
Notons que les frais de personnel ont baissé de 0,18% sur cet exercice, les charges à caractère général de 11,91 %, la subvention au CCAS de 18,92 %, les subventions aux associations de 17,58 % notamment.

- **Le niveau d'épargne**

L'épargne correspond à l'excédent des recettes de fonctionnement qui permet de financer l'investissement. C'est un indicateur qui détermine notre capacité d'investissement.

Le graphique ci-dessous nous présente l'évolution de notre épargne qui après une année 2014 délicate se relève de façon vigoureuse en 2015.

Evolution des épargnes depuis 2003



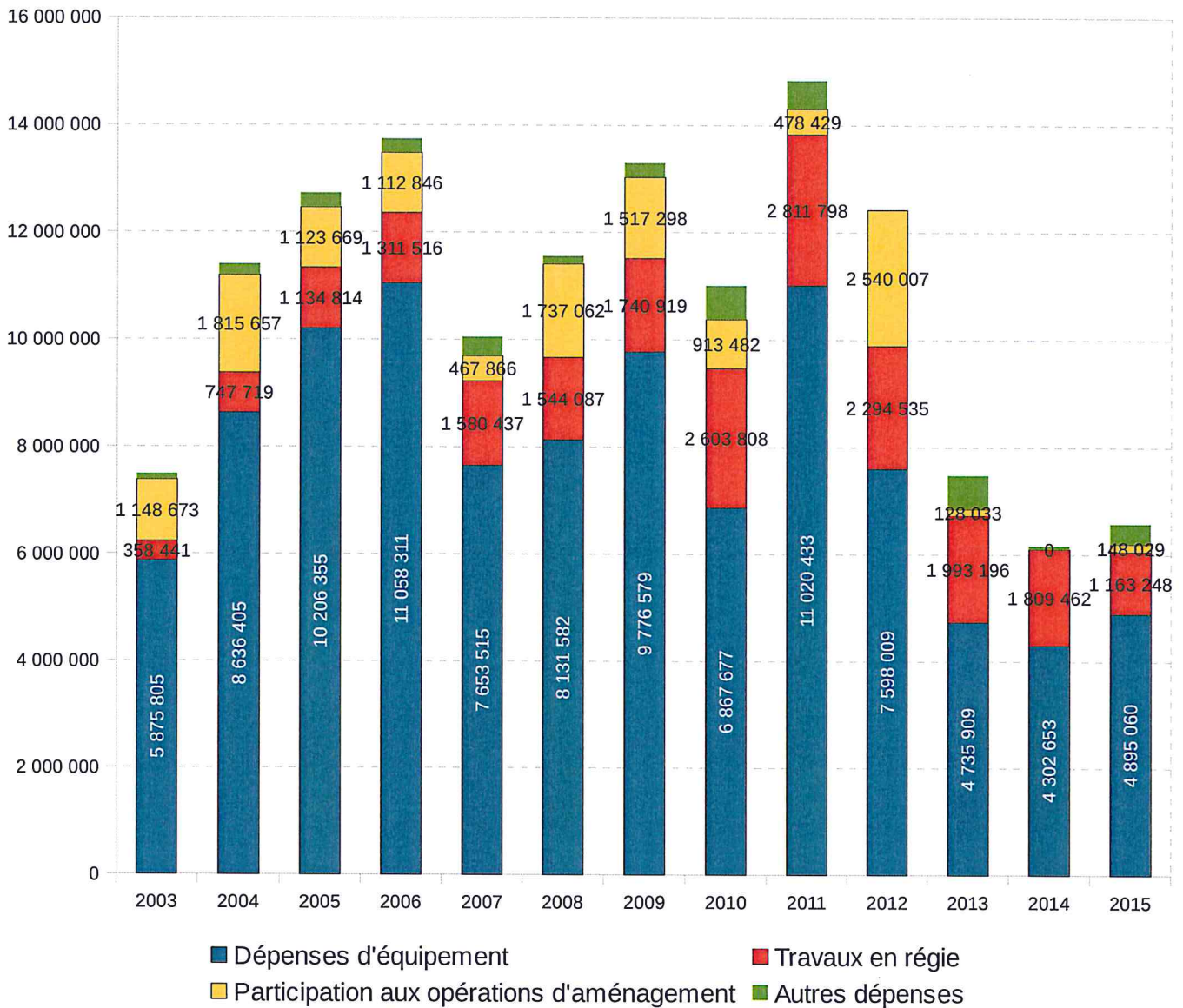
Grâce aux efforts conséquents consentis en 2015 sous l'effet des économies et réductions de dépenses mises en œuvre, l'épargne nette retrouve un niveau supérieur à 1 million d'€. Notons que le taux d'épargne brute représentait 8,8 % de nos recettes réelles de fonctionnement en 2015.

2°) En section d'investissement

a) Les dépenses

Le cycle d'investissement communal est marqué par une très grande prudence depuis 2013. En effet, si nous avons atteint un record en matière de réalisation en 2011, nos niveaux de réalisation sont moindre depuis. Les défaillances des entreprises et les procédures infructueuses ont conduit à d'importants retards sur deux chantiers d'ampleur, à savoir la construction de la crèche de Vincenzo et la construction de la médiathèque. Ces retards pris sur ces chantiers depuis 1 an amènent des reports de crédits significatifs d'une année sur l'autre.

Evolution des dépenses d'Equipements depuis 2003



La volonté de la collectivité est de continuer à équiper la commune et donc d'investir pour son développement et sa population. Notre programmation pluriannuelle des investissements pour la période 2015-2019 est arrêtée autour d'un volume très raisonnable de l'ordre de 38M€.

b) Les recettes

Le montant des **subventions d'investissement** provenant de la Région, l'Europe, de l'Etat, et du Département a connu une hausse de 15% en 2015. 2,4 M€ ont été encaissés.

Le recours à l'**emprunt** a été réalisé à hauteur de 0,9 M€ en 2015. Le flux net de dette (emprunts nouveaux - remboursement d'emprunts) a été de - 2,1 M€, la Commune s'est donc désendettée.

III) Présentation des effectifs communaux

Depuis quelques années, la maîtrise de la masse salariale constitue un enjeu majeur. Cette évolution se déroule dans un contexte réglementaire national visant à contenir la progression des dépenses de personnel :

- gel du point d'indice des fonctionnaires depuis 2010,
- augmentation du SMIC sur la base de l'inflation, soit + 0,6 % au 1^{er} janvier 2016.

La maîtrise de l'évolution de la masse salariale de la collectivité s'est concrétisée à la fin 2015 notamment, par le non renouvellement d'une quarantaine de contractuels et ce, tout en gardant le même niveau de qualité du service public. Le développement des compétences individuelles et collectives ainsi que l'amélioration des conditions de travail par la mise en œuvre d'une politique volontariste de prévention feront l'objet d'une attention particulière dans les prochaines années.

L'optimisation des financements accordés par l'État sur les contrats aidés permettra de garder sensiblement le même niveau de recettes d'une année sur l'autre :

- maintien de la participation de 90 % sur les emplois d'avenir,
- légère baisse de la participation de 95 % à 90 % sur les Contrats Uniques d'Insertion pour les publics de plus de 50 ans et les bénéficiaires du RSA,
- remboursement de l'État à hauteur de 22 heures hebdomadaires au lieu de 24 heures.

Cette gestion des ressources humaines se caractérise également par la fin des transferts entre structures :

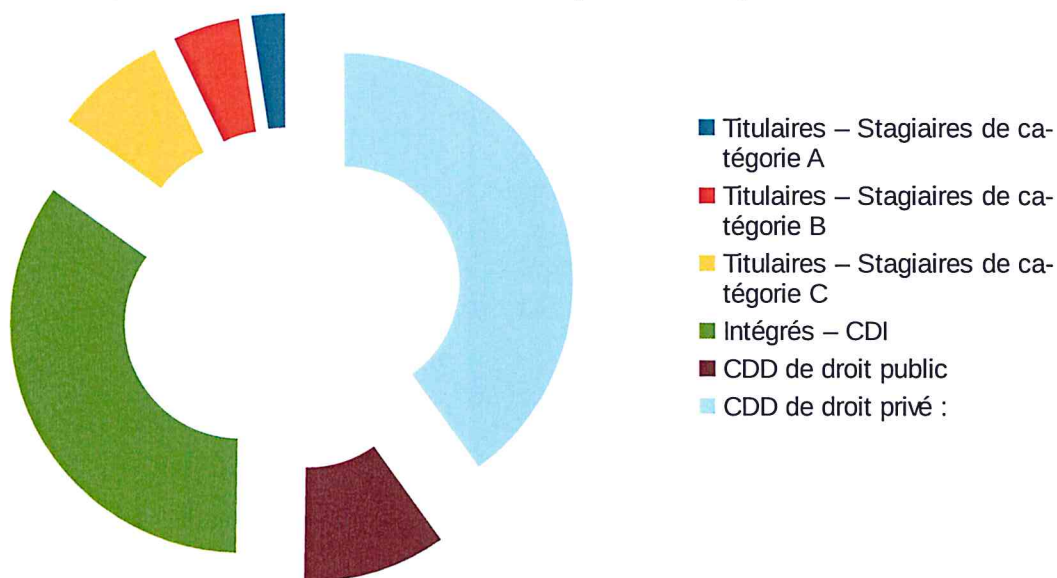
- du CCAS vers la Ville pour les micro-crèches,
- du CCAS vers la Caisse des écoles pour le périscolaire du Butor,
- de la Ville vers la Caisse des écoles pour le scolaire et le périscolaire.

Enfin, la concrétisation du projet d'organisation consécutif à l'audit réalisé en 2015-2016 apportera, au-delà d'une meilleure lisibilité du mode d'organisation et de la gouvernance, une mise en œuvre des politiques publiques plus efficace et efficiente avec une qualité de service à la hauteur attendue par les usagers.

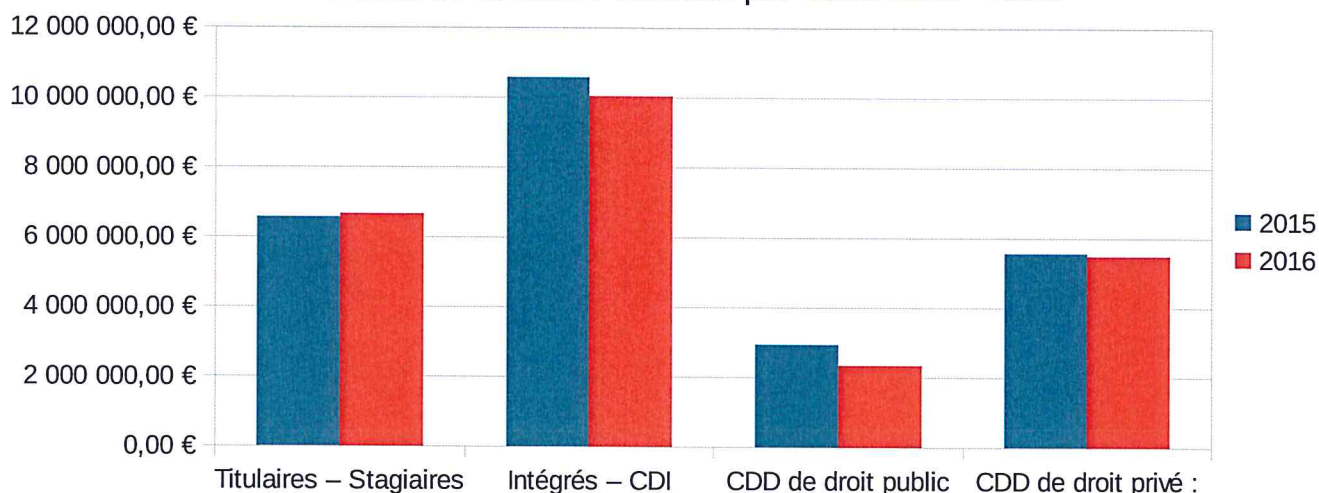
Ainsi, la masse salariale de l'année 2016 fera l'objet d'une baisse dans chacun des statuts (CDI, CDD de droit public et CDD de droit privé) à l'exception de celle des titulaires qui subira une légère augmentation :

- Titulaires – stagiaires : + 1,5 %
- Intégrés – CDI : - 5 %
- CDD de droit public : - 20 %
- CDD de droit privé : - 1 %.

Répartition des effectifs de la Ville par statut - janvier 2016



Evolution de la masse salariale par statut 2015 - 2016



IV) Evolution et caractéristiques de la dette

Au 31 décembre 2015, l'encours de dette total de la Commune était de 41,1M€ pour le budget principal, soit 33 lignes d'emprunt (contrat). Le taux moyen de l'encours total était de 3,14 % (contre 3,25 % en 2014) et la durée résiduelle moyenne de notre encours était de 12 ans et 5 mois (contre 13 ans et 1 mois en 2014).

Notre dette est majoritairement indexée à taux fixe (62,52%), dont le taux moyen est de 4,23 %. 30,94% de notre encours est indexé à taux variables, pour un taux moyen de 1,21 %. Enfin, 4,48 % de notre encours est indexé sur le livret A, pour un taux moyen de 1,72 %.

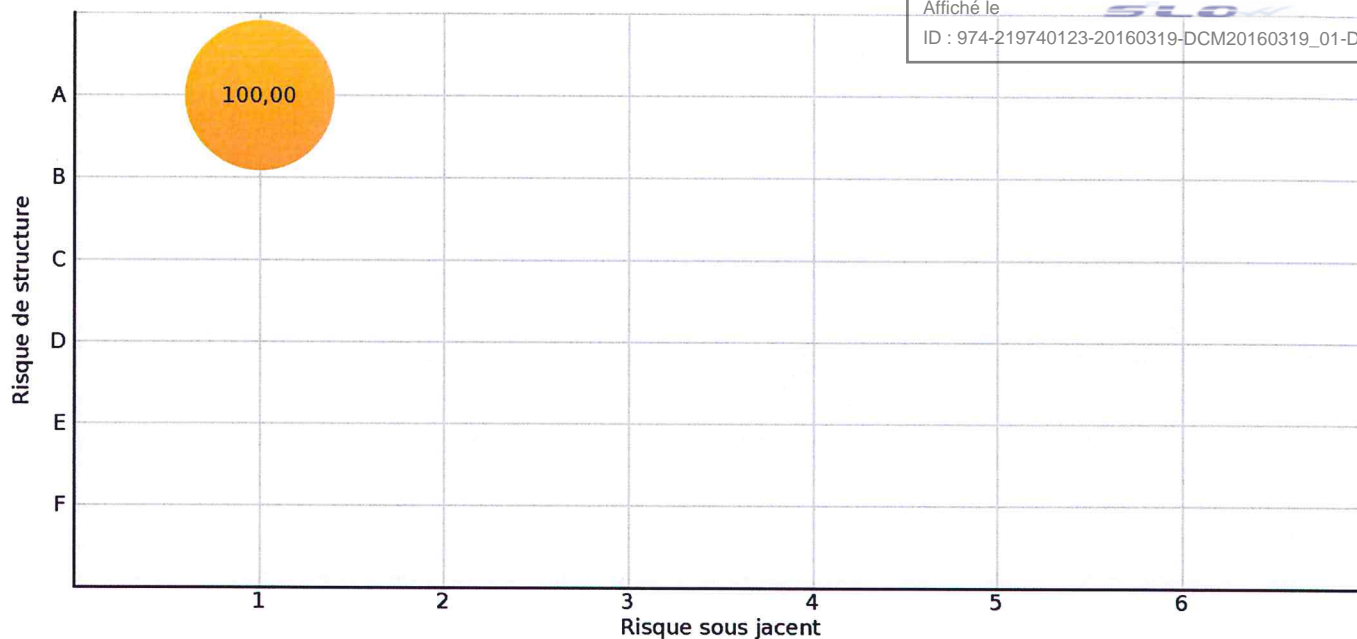
Dette par type de risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	25 757 486 €	62,52%	4,23%
Variable	12 745 652 €	30,94%	1,21%
Livret A	2 693 199 €	6,54%	1,72%
Ensemble des risques	41 196 337 €	100,00%	3,14%

Etat généré au 31/12/2015

Notons que la totalité de notre dette est classé en risque faible (1 A) au sens de la charte GISSLER, dite charte de bonne conduite.

Nous avons quitté définitivement notre dernier emprunt structuré (classé en risque 3 E) en 2014, pour passer sur un produit à taux fixe totalement sécurisé (classé en 1 A).



Notre dette par prêteur se présente comme suit :

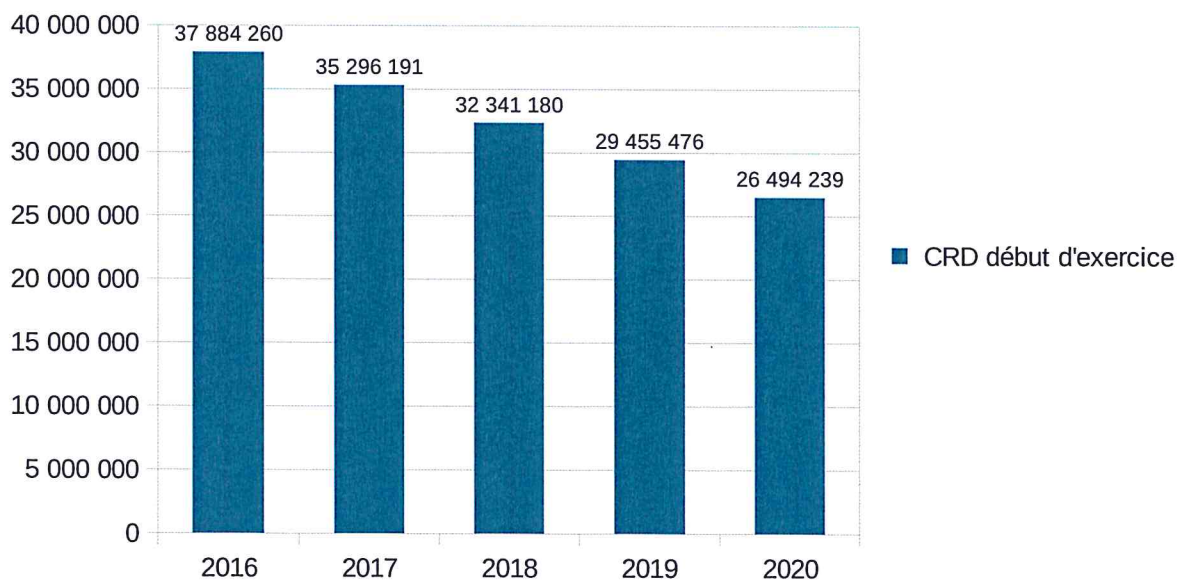
Dette par prêteur

Prêteur	CRD	% du CRD
CAISSE D'EPARGNE	11 025 963 €	26,76%
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	8 881 817 €	21,56%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 872 029 €	19,11%
Agence Française de Développement	5 199 001 €	12,62%
DEXIA CL	4 239 075 €	10,29%
Autres prêteurs	3 978 453 €	9,66%
Ensemble des prêteurs	41 196 337 €	100,00%

Etat généré au 31/12/2015

Enfin, les caractéristiques d'extinction de la dette existante sont présentées dans le graphique ci-dessous :

Profil d'extinction de l'encours de dette



IV) Les orientations budgétaires 2016

Les orientations budgétaires 2016 s'inscrivent dans ce contexte de rigueur au niveau national, avec des perspectives de croissance faible. Toutefois, notre territoire communal doit accueillir une population supplémentaire importante dans les années à venir, ce qui suppose une mise à niveau de nos équipements et un service public adapté en fonction de nos moyens.

Pour la première fois, nous devrions voter notre budget avec reprise anticipée des résultats de 2015.

1°) Les orientations en matière de fonctionnement

a) les recettes

Nous devrions subir une baisse de notre dotation globale de fonctionnement en 2016, comme l'ensemble des collectivités de France, et ce au titre de notre contribution au redressement des finances publiques.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de notre DGF depuis 2013, avec les hypothèses de 2016 :

	2013	2014	2015	2016
Dotation forfaitaire	6 144 948	5 872 862	5 157 060	4 610 885
Dotation d'aménagement	2 258 968	2 352 161	2 603 181	2 866 000
Total DGF	8 403 916	8 225 023	7 760 241	7 476 885
Contribution au redressement des finances publiques	0	324 085	794 708	593 000

L'optimisation des recettes fiscales au niveau des bases et des taux permettrait le maintien d'un service public de qualité et la réalisation des investissements.

S'agissant de l'octroi de mer, il devrait progresser sur notre commune, mais faiblement. En effet, la baisse de nos dépenses d'investissement depuis 2013 a un impact sur le critère dépenses servant au calcul de la répartition de l'octroi de mer entre les communes.

Sur le plan intercommunal, la commune ne perçoit plus de dotations de solidarité communautaire de la CASud depuis 2015 (manque à gagner : 510 000 €). Les règles de répartition du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales pour 2016 demeurent à préciser.

b) Les dépenses

Nous fixons comme objectif de pérenniser les économies réalisées dans le cadre de notre plan PME (prioriser, mutualiser, économiser). Ainsi, nous nous orientons vers une baisse des frais de personnel en 2016. Plus que jamais la mutualisation du personnel doit permettre d'atteindre l'objectif de freiner nos dépenses de fonctionnement, afin de préserver un autofinancement de nos projets d'investissement.

S'agissant des charges à caractère général, la lutte contre le gaspillage alimentaire a commencé à porter ses fruits en 2015 et nous souhaitons aller plus loin en 2016. Sur le même chapitre, l'internalisation des réparations de véhicules nous a permis de réaliser de fortes économies et nous nous orientons vers une optimisation du parc de véhicules à travers une gestion en pool à titre expérimental pour quelques services dès 2016.

2°) Les orientations en matière d'investissement

L'année 2016 devrait voir :

- la fin des travaux de construction de la médiathèque (avancés à 37 % mi février 2016);
- la poursuite de la crèche de Vincenzo ;

- les travaux du bassin d'apprentissage de Jean Petit ;
- la fin des travaux de la maison funéraire du Butor ;
- le démarrage des travaux de réhabilitation de l'ancien marché couvert ;
- l'aménagement de la rue du commandant Mahé ;
- la rénovation de la crèche 1 2 3 soleil ;
- l'aménagement de la rue Justinien Vitry ;
- la tranche 2 de la clôture du parc forain de la Plaine des Grègues ;
- les travaux d'enrobés sur les voiries communales avec le finisseur.

Afin de faire face à l'augmentation de population sur notre commune, il nous faut investir afin d'assurer nos missions de service public.

Ainsi, notre Programmation Pluriannuelle des Investissements a été arbitrée à hauteur de 38M€ pour la période 2015 à 2019. La réalisation de cette programmation réside dans notre capacité à épargner et à emprunter.

Notre épargne s'étant fortement améliorée en 2015, il s'agira de la maintenir et la préserver sur les années à venir, de sorte que notre besoin d'emprunt puisse être couvert également. Rappelons que nous estimons ce besoin à un volume moyen de 4,5M€ par an.

Les opérations à caractère pluriannuel :

La Commune gère une partie de ces investissements en AP/CP (Autorisations de Programme / Crédits de Paiement).

Il n'est pas prévu d'ouvrir de nouvelles AP/CP en 2016 et nous souhaitons uniquement clôturer les opérations importantes en cours, à savoir :

Millésime	N°	Libellé	AP	CP	
			Montant voté	CP antérieurs	Restes à financer exercices 2016 et suivants
2009	1	Crèche de Vincendo	2 895 000,00	1 254 405,00	1 640 595,00
2011	1	Construction d'une médiathèque	7 010 400,00	2 540 977,87	4 469 422,13
2012	1	Endiguement rivière des Remparts (études)	1 694 700,00	672 230,90	908 668,85
		TOTAL	11 600 100,00	4 467 613,77	7 018 685,98

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Député-Maire,

Vu la loi NOTRe en date du 7 août 2015,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport d'orientations budgétaires 2016,

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire,

Envoyé en préfecture le 01/04/2016

Reçu en préfecture le 01/04/2016

Affiché le

ID : 974-219740123-20160319-DCM20160319_01-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à ***l'unanimité des suffrages exprimés*** :

Pour : 32

Abstentions : 3 (GUEZELLO Alin, FONTAINE Olivier, RIVIERE François)

Contre : 0

Article 1^{er} .- **PREND ACTE** de la tenue d'un débat pour les orientations budgétaires 2016 de la Commune de Saint-Joseph.

Article 2.- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme,
L'élu délégué
Christian LANDRY



Acte rendu exécutoire par télétransmission en
Préfecture le :

Et publication ou notification

Du :

01 AVR. 2016